

Intégrer l'intelligence artificielle dans la pratique des professionnels de santé

1 Format

Formation distancielle synchrone – 7 heures

2 Formateur

Jacques Vaillant, Kinésithérapeute, Cadre de santé, Docteur ès sciences et HDR de neurosciences
CV en annexe

3 Contexte et enjeux professionnels

Les professionnels de santé sont confrontés à une augmentation des tâches administratives, à des exigences accrues de traçabilité et à une nécessité constante d'actualisation des connaissances.

L'intelligence artificielle (IA), et notamment l'IA générative, constitue un levier potentiel d'amélioration de l'efficacité professionnelle, à condition d'être comprise, maîtrisée et utilisée dans un cadre éthique et réglementaire strict.

La formation répond aux exigences QUALIOP : identification des objectifs, adaptation au public, moyens pédagogiques, évaluation et amélioration continue. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles et l'analyse des risques liés à l'usage de l'IA en santé.

4 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes fondamentaux de l'IA et de l'IA générative
- Identifier des usages pertinents et sécurisés de l'IA en santé
- Utiliser un outil d'IA générative pour des tâches professionnelles ciblées
- Analyser les limites, biais et risques de l'IA en santé
- Intégrer l'IA dans leur pratique dans le respect du cadre déontologique et réglementaire

5 Public cible et prérequis

Biologistes, chirurgiens-dentistes, diététiciens, ergothérapeutes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pharmaciens, podologues, psychomotriciens, sage-femmes.

Aucun prérequis n'est nécessaire.

6 Déroulé pédagogique (7 heures)

Module 1 – Introduction (30 min)

- Tour de table structuré et brise-glace
- Recueil des représentations et attentes
- Positionnement initial



3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 68

secretariat@sarl-ink.com
www.ink-formation.com

N° de déclaration d'activité : 11 75 489 83 75
ce numéro ne vaut pas agrément de l'état
Libeller les chèques à l'ordre de sarl INK

Module 2 – Comprendre l’IA sans jargon (1h) (utilisation de techniques interactives)

- Définitions clés
- Fonctionnement général de l’IA générative
- Forces et limites

Module 3 – Cas d’usage en santé (1h)

- Organisation du cabinet et des comptes-rendus
- Communication patient
- Option (selon le temps) : Formation et éducation thérapeutique

Module 4 – Ateliers pratiques IA (1h)

- Découverte d’un outil d’IA générative (Microsoft-Copilot et quelques concurrents)
- Rédaction assistée des « instructions » (prompts)
- Reformulations pédagogiques

Pause méridienne (1h)

Module 5 – Ateliers pratiques IA (suite - 30 min)

- Découverte d’un outil d’IA générative (Microsoft-Copilot et quelques concurrents)
- Rédaction assistée des « instructions » (prompts)
- Reformulations pédagogiques

Module 6 – Éthique, RGPD et responsabilité professionnelle (30 min)

- Confidentialité des données
- Responsabilité du soignant
- Analyse de situations à risque

Module 7 – Cas pratiques spécifiques adaptés aux professionnels de santé (2h15)

- Cas 1 : Rédaction d’un compte rendu de bilan à partir de notes brutes (sans données identifiantes).

Objectif : gain de temps et structuration de l’information.

- Cas 2 : Reformulation d’une explication de pathologie et du traitement associé pour un patient.

Objectif : amélioration de la compréhension par le patient.

- Cas 3 : Création d’un support d’éducation thérapeutique (exercices à domicile).

Objectif : clarté, pédagogie, personnalisation.

- Cas 4 : Analyse critique d’une réponse erronée de l’IA.

Objectif : développer l’esprit critique et la vigilance clinique.

Conclusions : Evaluation finale (15 min)

7 Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques interactifs
- Utilisation de logiciels et dispositifs d’aide pédagogique (Wooclap, Padlet...)
- Démonstrations en direct
- Études de cas professionnelles
- Ateliers pratiques guidés
- Échanges entre pairs
- Travaux en sous-groupes

8 Modalités d’évaluation

- Évaluation des acquis en début et fin de formation (quiz)
- Évaluation formative lors des ateliers
- Auto-évaluation de l’atteinte des objectifs
- Questionnaire de satisfaction

9 Bibliographie

1. Conseil d'Etat (2022). Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance. <https://www.conseil-etat.fr/publications-colloques/etudes/etudes-a-la-demande-du-gouvernement/intelligence-artificielle-et-action-publique-construire-la-confiance-servir-la-performance>
2. Conseil de l'Europe (2024). Intelligence artificielle et droits humains. [TF2300423](#)
3. Cour des Comptes (2025). La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle : consolider les succès de la politique publique de l'IA, élargir son champ, publication. [La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle : consolider les succès de la politique publique de l'IA, élargir son champ | Cour des comptes](#)
4. Haute Autorité de santé – Commission nationale informatique et libertés (2026). Accompagner le bon usage des systèmes d'intelligence artificielle en contexte de soins. https://www.cnil.fr/sites/default/files/2026-03/guide_has_cnil_recommandations_ia.pdf
5. Ministère de la santé et de la prévention (2025). Stratégie intelligence artificielle et données de santé. https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_donnees_et_intelligence_artificielle.pdf
6. Organisation Mondiale de la Santé (2026), Artificial intelligence and evidence-informed policy: emerging challenges and opportunities: discussion paper. <https://iris.who.int/handle/10665/385387>